

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

Avis est donné de ce qui suit :

Le Règlement PC-2837 décrétant l'exécution de travaux d'infrastructures dans l'avenue Tecumseh, entre l'avenue Labrosse et le boulevard Brunswick, dans le boulevard Hymus, entre les avenues Delmar et Stillview, ainsi que dans l'avenue Delmar, entre l'avenue Hearne et le chemin de service sud et décrétant un emprunt à long terme de 14 300 000 \$ à ces fins;

A été approuvé conformément à la Loi :

- par le conseil municipal, le 12 janvier 2016 ;
- par les personnes habiles à voter, le 1<sup>er</sup> février 2016 ; et
- par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 29 mars 2016.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et peut être consulté au bureau du service des affaires juridiques et du greffe à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, situé au 451, boulevard Saint-Jean, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30.

Donné à Pointe-Claire, ce 6<sup>ème</sup> jour d'avril 2016.

PROVINCE OF QUEBEC

CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given of the following:

By-law PC-2837 decreeing the execution of infrastructure works in Tecumseh Avenue, between Labrosse Avenue and Brunswick Boulevard, in Hymus Boulevard, between Delmar and Stillview Avenues as well as in Delmar Avenue, between Hearne Avenue and the south service road and decreeing a long term borrowing in the amount of \$ 14 300 000 for these purposes.;

Has been approved according to the Law:

- by the municipal council on January 12, 2016 ;
- by the qualified voters on February 1<sup>st</sup>, 2016 ; and
- by the "ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire" on March 29, 2016.

This by-law comes into force according to the Law and may be consulted at the Legal Affairs and City Clerk Department at Pointe-Claire City Hall, located at 451 Saint-Jean Boulevard, from Monday to Friday, with the exception of legal holidays, from 8:30 a.m. until noon and from 1:00 p.m. until 4:30 p.m.

Given at Pointe-Claire, this 6<sup>th</sup> day of April, 2016.

Danielle Gutierrez

Assistante greffière / Assistant City Clerk